

Alors ça,



ça pète

Vol, dommages, oxydation ?
Ici avec l'**Assurance Mobile**
Orange il n'y a que des solutions



On assure tous les **mobiles**

achetés neufs ou reconditionnés, chez Orange ou chez un autre distributeur professionnel

utilisés sur votre ligne Orange

souscription possible à tout moment pour les clients forfait mobile Orange

Votre mobile n'est pas près de vous lâcher



Garantie casse / oxydation

Votre mobile est cassé ou a pris l'eau ?

On le répare, même en cas de maladresse. Si celui-ci venait à être irréparable, il pourra être remplacé par un mobile reconditionné ou neuf équivalent



Garantie vol

Votre mobile est volé ?

On le remplace dans les meilleurs délais, par un mobile neuf ou reconditionné, équivalent !

En cas de vol de votre mobile, on vous rembourse le prix des communications et connexions frauduleuses pendant 48 heures à compter de la connaissance du vol

Assurez votre mobile avec Assurance Mobile Orange

Votre mobile est assuré en cas de dommages (toutes causes), d'oxydation, de vol à la tire, de vol à la sauvette, de vol par agression, de vol par effraction ou par introduction clandestine. Vous êtes également assuré contre l'utilisation frauduleuse de votre carte SIM en cas de vol de votre mobile !

Votre cotisation est adaptée à la valeur de votre téléphone mobile :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Valeur d'achat du téléphone mobile utilisé sur la ligne Orange	0€ - 100,99€	101€ - 250,99€	251€ - 400,99€	401€ - 800,99€	801€ - 3000€
Tarif mensuel TTC de l'option Assurance mobile	2,99€	6,99€	9,99€	14,99€	19,99€

Pour souscrire, rendez-vous en boutique Orange

Disponible au 0 800 000 456 Service & appel gratuits

L'option Assurance Mobile Orange est un contrat d'assurance collective de dommage n°2.500.379 souscrit par ORANGE, SA au capital de 10 640 226 396 €, dont le siège social est situé 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 380 129 866 et à l'ORIAS sous le numéro ORIAS n° 13 001 387 en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance, auprès d'AIG EUROPE SA, compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, <http://www.aig.lu/>, Succursale pour la France : Tour CBX - 1 passerelle des reflets - CS 60234 - 92400 Courbevoie RCS Nanterre 838 136 463 par l'intermédiaire de SPB, SAS de courtage d'assurances au capital de 11 000 000 euros, siège social sis 71 Quai de Colbert, 76695 Le Havre Cedex, RCS du HAVRE n° 305 109 779 et immatriculée à l'ORIAS en qualité de courtier en assurances sous le n° 07002642 (www.orias.fr), SPB a participé à la conception de l'offre et est également gestionnaire du Contrat. Le Contrat est distribué par Orange en sa qualité de mandataire d'intermédiaire de SPB, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 13 001 387

Voir détail des conditions dans la notice d'information Orange Assurance Mobile disponible sur orange.re ou sosh.re

Le saviez-vous ?

un mobile réparé avec l'Assurance Mobile, c'est 8 fois moins d'impact carbone qu'un mobile acheté neuf*

Un sinistre ?

Pas de panique, on simplifie vos démarches grâce à la déclaration rapide en ligne via votre espace client orange.re ou sosh.re



*Selon une étude Orange à l'issue d'une évaluation carbone réalisée en 2023 avec la revue critique d'EVEA SAS Coopérative Orange SA au capital de 10 640 226 396 € - 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380 129 866. Ne pas jeter sur la voie publique.